



ORGANISATION DES ÉTATS
D'AFRIQUE, DES CARAÏBES
ET DU PACIFIQUE (OEACP)

RAPPORT ANNUEL



2025



Dialogue
politique



Vision
stratégique



Actions
programmatiques



Communication
et Visibilité



Perspectives
2026



TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS Le mot du Secrétaire Général de l'OEACP	07
RÉSUMÉ EXÉCUTIF	08
1. DIALOGUE POLITIQUE DE HAUT NIVEAU	10
1.1. Rencontre avec les dirigeants des Etats membres.....	10
1.2. Rencontre avec les partenaires.....	11
2. VISION STRATÉGIQUE	13
2.1. Initiative PACTE	13
2.1.1. Contexte et justification.....	13
2.1.2. Objectifs stratégiques	13
2.1.3. Axes programmatiques	14
2.2. La Maison ACP	20
3. ACTIONS POLITIQUES ET PROGRAMMATIQUES	22
3.1. Faits marquants 2025	23
3.1.1. Unité de résilience climatique	23
3.1.2. Unité économie et commerce.....	26
3.1.3. Bureau de Genève : Programme CEHDI.....	28
3.1.4. Unité gouvernance et politique publique	28
3.2. Renforcement des capacités du secteur créatif	29
3.3. Mise en œuvre et suivi des programmes	29
3.4. Défis stratégiques	30
3.4.1. Plateforme de gestion des connaissances sur le développement du secteur privé (PSD) de l'OEACP	30
3.4.2. Assemblées parlementaires régionales (APR).....	31
3.5. Perspectives pour 2026 : approbation du budget opérationnel, assemblées parlementaires régionales et sommet des chefs d'état et de gouvernement	31
3.5.1. Approbation du budget opérationnel.....	32
3.5.2. Assemblées parlementaires régionales.....	32
3.5.3. Sommet des chefs d'État et de gouvernement de l'OEACP.....	32



4. COMMUNICATION, VISIBILITÉ ET RAYONNEMENT.....	34
4.1. TIC	34
4.1.1. Transformation numérique et services TIC	34
4.1.2. Systèmes d'entreprise et modernisation administrative ...	34
4.1.3. Environnement de travail numérique et collaboration	34
4.1.4. Présence numérique institutionnelle	35
4.1.5. Environnement de travail Services de conférence et engagement hybride	36
4.1.6. Cybersécurité, contrôle des accès et gouvernance des données	36
4.1.7. Prestation des services TIC et appui opérationnel	36
4.1.8. Perspectives	37
4.2. Communication réseaux sociaux	37
4.3. Communication, visibilité et réseaux sociaux : Renforcement de la visibilité de l'OEACP	37
4.4. Matériel audiovisuel et qualité de production	39
4.5. Production audiovisuelle institutionnelle	39
4.5.1. Direction technique et autonomie de production	40
4.5.2. Événements de haut niveau et relations presse	40
4.5.3. Rebranding et identité institutionnelle au sein des bureaux.....	42
4.5.4. Branding du nouveau site web institutionnel	43
4.5.5 Conception et implémentation des salles de conférence - 4 ^{ème} étage	44
5. PERSPECTIVES 2026.....	46



AVANT- PROPOS



À l'heure où le multilatéralisme est soumis à de profondes tensions, l'Organisation des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (OEACP) demeure un espace politique singulier du sud global, fondé sur la solidarité, le dialogue et la recherche de solutions communes.

L'année 2025 s'inscrit pleinement dans cette dynamique, comme une période de lucidité, de choix et de responsabilité collective.

L'OEACP regroupe des États aux trajectoires diverses, mais confrontés à des défis structurels similaires : vulnérabilités économiques et climatiques, pressions démographiques, transformations géopolitiques rapides. Dans ce contexte, notre responsabilité est claire : faire de l'Organisation non seulement un cadre de concertation, mais un levier d'influence et d'action au service des priorités de nos peuples.

L'année 2025 a été celle d'un choix stratégique clair : celui de la transformation. Avec l'Initiative PACTE, l'OEACP a affirmé sa volonté d'évoluer vers une organisation plus lisible, plus efficace et plus tournée vers l'impact. Cette vision ne se limite pas à une réorganisation interne ; elle traduit une ambition politique assumée de mieux accompagner les États membres dans la défense de leurs priorités sur la scène internationale.

Cette trajectoire de transformation s'est toutefois déployée dans un contexte de fortes contraintes. Les tensions financières persistantes ont rappelé, avec



acuité, la fragilité du modèle opérationnel de l'Organisation et la nécessité d'un engagement collectif renouvelé. Elles ont aussi mis en lumière la résilience du Secrétariat et de son personnel, qui ont poursuivi leur mission avec professionnalisme et sens du devoir, souvent au-delà des moyens disponibles.

Dans ce contexte exigeant, l'acquisition du nouveau siège de l'OEACP à Bruxelles revêt une portée symbolique et stratégique particulière. Elle marque un ancrage institutionnel durable, un choix de stabilité et de responsabilité, et la volonté de doter l'Organisation d'un cadre de travail à la hauteur de son mandat et de ses ambitions.

À l'aube de 2026, l'OEACP se prépare à une échéance majeure : **le 11^{ème} Sommet des Chefs d'État et de Gouvernement**. Ce Sommet devra permettre de clarifier les orientations futures de l'Organisation, de renforcer son unité et de

réaffirmer le rôle central de la solidarité entre ses membres. Plus que jamais, l'OEACP est appelée à demeurer un acteur crédible, utile et engagé au service de ses peuples.

Je tiens à exprimer ma gratitude sincère aux États membres pour leur confiance, aux partenaires pour leur engagement, et à l'ensemble du personnel du Secrétariat pour son dévouement constant. C'est collectivement que nous construirons une OEACP plus forte, plus cohérente et résolument tournée vers l'avenir.

S.E. Moussa Saleh BATRAKI
Secrétaire général de l'OEACP

RÉSUMÉ ÉXÉCUTIF

L'année 2025 a constitué une étape charnière pour l'Organisation des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (OEACP), marquée à la fois par une intense activité politique et programmatique, par des choix institutionnels structurants, et par des contraintes financières majeures ayant affecté la capacité opérationnelle du Secrétariat. Dans un contexte international en profonde mutation, l'OEACP a poursuivi ses efforts pour consolider son rôle de plateforme politique et de coopération au service de ses 79 États membres.

Sur le plan du **dialogue politique de haut niveau**, le Secrétaire général a mené de nombreuses rencontres avec des Chefs d'État et de Gouvernement, des Premiers ministres, des ministres sectoriels ainsi que des partenaires stratégiques. Ces échanges ont permis **de renforcer la visibilité politique de l'Organisation, de préparer les grandes échéances institutionnelles**, notamment le **11^{ème} Sommet des Chefs d'État et de Gouvernement**, et **de consolider des partenariats clés**, en particulier dans le cadre de **la coopération Sud-Sud et triangulaire**.

L'année 2025 a également été marquée par la mise en avant de la **Vision stratégique 2025-2030**, portée par l'**Initiative PACTE**, qui constitue la feuille de route de transformation de l'Organisation.

Cette vision repose sur cinq axes stratégiques majeurs :

- le renforcement du partenariat OEACP-UE et la mise en œuvre cohérente de l'Accord de Samoa ;
- la promotion du développement économique et du commerce ;
- le renforcement de la gouvernance démocratique ;
- l'accroissement de la résilience climatique ;
- et la modernisation institutionnelle.

L'**Initiative PACTE** vise à repositionner l'OEACP comme **un centre d'excellence au service des politiques publiques de ses États membres**, tout en renforçant l'efficacité interne du Secrétariat.



En matière d'**actions politiques et programmatiques**, le Secrétariat a poursuivi la mise en œuvre et le suivi d'environ trente programmes financés principalement par le **11^{ème} Fonds européen de développement**. Plusieurs programmes majeurs sont arrivés à leur terme en 2025, notamment dans les domaines de la **biodiversité**, du **climat**, du **commerce**, de la **culture** et de la **santé**. L'Organisation a également renforcé son engagement dans des secteurs émergents à fort potentiel, tels que l'**économie créative**, à travers des initiatives concrètes de **renforcement des capacités** et de **coopération interrégionale**, illustrant le rôle croissant de la coopération Sud-Sud.

Toutefois, l'année 2025 a été fortement impactée par des **contraintes financières et humaines sévères**, entraînant un « **déficit de présence** » de l'OEACP sur plusieurs scènes **internationales majeures** et limitant sa capacité à assurer pleinement son mandat. La suspension temporaire de certaines plateformes, la réduction de la participation à des conférences internationales et les difficultés à accompagner de nouveaux organes institutionnels, tels que les Assemblées parlementaires régionales prévues par l'Accord de Samoa, illustrent ces **défis structurels**.

Sur le plan institutionnel, l'**acquisition du nouveau siège de l'OEACP** à Bruxelles a constitué **une décision stratégique majeure**. Au-delà de l'aspect immobilier, cette opération traduit un choix de **souveraineté institutionnelle** et de **stabilisation à long terme des fonctions du Secrétariat**. Elle permet de sécuriser les conditions de travail, de renforcer la visibilité diplomatique de l'Organisation et d'offrir un cadre adapté à la tenue des réunions statutaires et à l'accueil des délégations.

Enfin, **les perspectives pour 2026** sont dominées par **trois priorités** : la mise en œuvre d'un budget opérationnel fortement contraint mais ciblé sur **les activités essentielles** ; le lancement effectif des **Assemblées parlementaires régionales** ; et surtout la préparation et la tenue du **11^{ème} Sommet des Chefs d'État et de Gouvernement de l'OEACP**, prévu à **Malabo** en mars 2026, accompagné de plusieurs événements phares (Sommet des affaires, Forum des PEID, Forum des femmes et Forum de la jeunesse). Ce Sommet devra fournir **des orientations politiques claires sur l'avenir** de l'Organisation, **son modèle institutionnel** et **les moyens nécessaires** à la réalisation de ses ambitions.

1. DIALOGUE POLITIQUE DE HAUT NIVEAU

10

1.1. Rencontre avec les dirigeants des Etats membres



Son Excellence M. Faustin-Archange Touadéra,
Président de la **République centrafricaine** (13 au 15 juillet 2025)



Son Excellence M. Denis Sassou Nguesso,
Président de la **République du Congo** (13 au 15 juillet 2025)



Son Excellence M. Brice Clotaire Oligui Nguema,
Président de la **République Gabonaise** (21 et 22 juillet 2025)



Son Excellence Dr. Julius Maada Bio,
Président de la **République de Sierra Leone** et Président en exercice de la
CEDEAO (28 et 29 juillet 2025)



Son Excellence M. Teodoro Obiang Nguema Mbasogo,
Président de la **République de Guinée équatoriale** (8 et 13 août 2025)



Son Excellence M. João Manuel Gonçalves Lourenço,
Président de la **République d'Angola** et Président en exercice du Sommet
des Chefs d'État et de Gouvernement de l'OEACP (14 au 16 août 2025)



Son Excellence Maréchal Mahamat Idriss Deby Itno,
Président de la **République du Tchad** (7 avril 2025)



Sa Majesté le Roi Mswati III du Royaume d'Eswatini,
Chef d'État du **Royaume d'Eswatini** et Champion de l'OEACP pour la
Mobilisation des Ressources (6 au 8 novembre 2025)



Son Excellence M. Anatole Collinet Makosso,
Premier ministre de la **République du Congo**



Son Excellence M. Ulisses Correia e Silva,
Premier ministre de la **République démocratique du Cap-Vert**





L'honorable Toelupe Maoiautele Poumulinuku Onesemo,
Vice-Premier ministre et ministre des Travaux publics, des Transports et des
Infrastructures de l'**État indépendant de Samoa**



Son Excellence M. Tété António,
Ministre des Relations Extérieures de la **République d'Angola**



L'honorable Peter Shanel Agovaka,
Ministre des Affaires étrangères et du Commerce extérieur des **Îles
Salomon** et Président en exercice du Conseil des ministres de l'OEACP



Son Excellence le Professeur David J. Francis,
Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale de la
République de Sierra Leone



Son Excellence M. Simeón Oyono Esono Angue,
Ministre d'État des Affaires étrangères, de la Coopération internationale et
de la Diaspora de la **République de Guinée équatoriale**



L'honorable Barry Faure,
Ministre des Affaires étrangères et de la Diaspora de la **République des
Seychelles**

1.2. Rencontre avec les partenaires



Mission au siège de la **FAO** à Rome,
en **Italie** (14 et 15 octobre 2025)



Mission à Bali et Jakarta,
en **République d'Indonésie** (27 au 31 octobre).

Pacte Initiative 2025-2030 :
une feuille de route
stratégique pour moderniser
l'Organisation et renforcer
son impact sur le
développement.



PACTE INITIATIVE

TRANSFORMING THE OACPS AND SUPPORTING ITS MEMBER STATES

2 0 2 5 • 2 0 3 0

ORGANISATION OF AFRICAN, CARIBBEAN AND PACIFIC STATES



2. VISION STRATÉGIQUE

2.1. Initiative PACTE

2.1.1. Contexte et justification

En tant qu'Organisation Internationale regroupant **79 pays** en développement répartis sur **trois continents**, l'OEACP joue un rôle unique sur la scène internationale. Ses États membres – comprenant 40 Pays les Moins Avancés et 36 Petits États Insulaires en Développement – partagent **des défis communs** en matière de développement économique, de vulnérabilité climatique et de gouvernance.

Après des décennies de coopération sous l'égide de l'Accord de Cotonou (2000-2020), la signature récente de l'**Accord de Samoa en 2023** marque le début d'un nouveau partenariat global OEACP-UE, couvrant des priorités allant de la **démocratie** et des **droits de l'homme** à la **croissance durable**, en passant par le **changement climatique**. Cette transition historique offre à l'OEACP une occasion de **se réinventer et de renforcer son impact**.

Cependant, pour tirer pleinement parti de ce nouveau cadre et répondre aux attentes de ses membres, l'Organisation doit opérer **une transformation en profondeur**. Les mécanismes existants de coordination et de mise en œuvre doivent être **modernisés**, les capacités analytiques et techniques **renforcées**, et de **nouvelles initiatives** doivent voir le jour pour **accompagner les États** dans des domaines stratégiques tels que la résilience climatique ou la gouvernance démocratique.

2.1.2. Objectifs stratégiques

Le Plan Stratégique 2025-2030 s'articule autour de **5 objectifs stratégiques**, conçus pour transformer l'Organisation en **un centre d'excellence** tout en répondant aux besoins prioritaires de ses 79 États membres. Ces objectifs, alignés sur l'**Initiative PACTE**, reflètent une approche holistique qui intègre les dimensions politique, économique, environnementale, et institutionnelle du développement.

2. VISION STRATÉGIQUE

14

Chaque objectif est décliné sous forme d'axe stratégique ancré dans les réalités des États membres :

1

Renforcer le partenariat OEACP-UE

Assurer une mise en œuvre cohérente de l'Accord de Samoa à travers ses trois piliers (politique, économique, développement) et un suivi rigoureux des engagements.

2

Promouvoir le développement économique

Renforcer les capacités des États membres en matière de politiques commerciales et industrielles via la recherche Sud-Sud et l'assistance technique.

3

Accroître la résilience climatique

Soutenir les efforts d'adaptation et d'atténuation des États membres face au changement climatique, en intégrant la durabilité dans toutes les actions.

4

Consolider la gouvernance démocratique

Renforcer le Parlement de l'OEACP et soutenir des processus électoraux transparents pour promouvoir l'état de droit.

5

Moderniser l'Organisation

Améliorer l'efficacité du Secrétariat et des institutions nationales grâce à des outils de gestion modernes et un renforcement des capacités.





2.1.3. Axes programmatiques

Axe 1

Partenariat stratégique OEACP-UE renouvelé

Objectif : Assurer une mise en œuvre intégrale et cohérente du nouvel accord de partenariat avec l'UE. Cela implique de repenser le cadre actuel de coopération pour l'aligner sur les exigences et priorités de l'Accord de Samoa, et de suivre attentivement sa mise en œuvre dans le temps.

Les composantes clés de cet axe sont :

- **Refonte de l'approche de l'OEACP vis-à-vis de l'Accord de Samoa** - Cela implique de revisiter et d'intégrer les six domaines prioritaires de l'accord : (i) droits de l'homme, démocratie et gouvernance ; (ii) paix et sécurité ; (iii) développement humain et social ; (iv) croissance économique inclusive, durable et développement ; (v) durabilité environnementale et changement climatique ; et (vi) migration et mobilité dans les

stratégies et programmes de l'OEACP. Cette approche intégrée garantira que la mise en œuvre et le dialogue de partenariat sur toutes les dimensions de l'Accord de Samoa progressent ensemble, évitant ainsi des opérations cloisonnées.

- **Mise en place d'un mécanisme renforcé de suivi** - Création d'un dispositif permanent au sein du Secrétariat pour suivre la mise en œuvre des engagements pris dans le cadre de l'Accord de Samoa. Ce mécanisme pourra inclure un système de collecte de données et de rapports périodiques de la part des États membres, des indicateurs de performance pour chaque pilier, et des revues annuelles conjointes OEACP-UE permettant d'évaluer les progrès, d'identifier les obstacles et de proposer des ajustements stratégiques si nécessaire.

2. VISION STRATÉGIQUE

Axe 2

Expertise économique et appui aux politiques commerciales

Objectif : Renforcer la capacité des pays de l'OEACP à élaborer et mettre en œuvre des politiques économiques et commerciales fondées sur des connaissances solides et adaptées à leurs réalités. Cela passe par la production de savoirs endogènes et le renforcement des compétences techniques au sein des administrations nationales, ainsi qu'à une collaboration étroite avec le secteur privé, le monde universitaire et les institutions de recherche.

Les composantes clés de cet axe sont :

- **Programme de recherche Sud-Sud en commerce et développement économique** - Mise en œuvre d'initiatives de recherche appliquée axées sur les priorités des États membres, s'appuyant sur les politiques actuelles de l'OEACP relatives au développement du secteur privé et à la promotion de la valeur ajoutée. Cela comprendra des domaines tels que le commerce et le développement durable, les investissements, l'industrialisation et la croissance économique. Ce programme mobilisera des experts du Sud global, ainsi que des centres de recherche locaux et régionaux, pour produire des études, des analyses comparatives et des recommandations politiques. Les sujets pourront inclure, par exemple : la diversification économique, la dépendance aux

produits de base, le rôle des matières premières critiques dans la transition verte et numérique, l'intégration régionale, les impacts des accords commerciaux tels que les Accords de Partenariat Économique, l'*Initiative Tout Sauf les Armes* et autres partenariats, ou la promotion de l'investissement et de l'industrialisation durable. Les résultats de cette recherche éclaireront la prise de décision gouvernementale et soutiendront le plaidoyer de l'OEACP sur la scène internationale.

- **Assistance technique aux ministères du Commerce et de l'Industrie, de l'Agriculture et des Mines** - Fourniture d'un soutien direct et personnalisé aux institutions nationales responsables du commerce, de l'Agriculture et des Mines (ministères, agences). Le programme pourra financer des experts internes, des missions de conseil ou des sessions de formation pour aider à la formulation de stratégies commerciales et d'investissement, à la négociation et à la mise en œuvre d'accords (par exemple, les négociations de l'OMC, les APE, l'EBA, ou la mise en œuvre d'accords régionaux), à la mise en œuvre du Plan d'action de l'OEACP sur les matières premières critiques et au développement de cadres réglementaires qui soutiennent l'innovation, le secteur privé et assurent la conformité aux normes de durabilité.



Axe 3

Résilience climatique et développement durable

Objectif : Accompagner les États membres dans la réduction de leur vulnérabilité aux changements climatiques et intégrer la dimension environnementale dans l'action de l'OEACP. Il s'agit de soutenir des initiatives qui renforcent la capacité des pays à anticiper, absorber et se relever des chocs climatiques, tout en poursuivant des trajectoires de développement durable.

La composante clé de cet axe est :

- **Appui à la résilience climatique des États membres** - Mise en œuvre d'un programme transversal d'assistance en matière de climat. Concrètement, l'OEACP facilitera l'élaboration et la mise en œuvre de plans nationaux d'adaptation et d'atténuation, en alignement avec l'Accord de Paris. Il s'agira d'appuyer l'accès des pays aux financements climatiques internationaux

(Fonds vert pour le climat, Fonds d'adaptation, etc.) en les aidant à monter des dossiers bancables et en assurant le suivi des engagements financiers. Par ailleurs, l'initiative encouragera le partage d'expériences entre États (par exemple via un réseau OEACP des autorités en charge du climat) afin de diffuser les bonnes pratiques en gestion des risques climatiques, agro-écologie, énergies renouvelables, etc. Enfin, la question climatique sera systématiquement intégrée dans les autres axes de l'initiative PACTE (par ex. prise en compte des contraintes climatiques dans les stratégies économiques ou dans les politiques d'aménagement, sensibilisation lors des missions d'observation électorale sur les enjeux environnementaux liés aux conflits, etc.), assurant ainsi une cohérence d'ensemble vers un développement résilient.

2. VISION STRATÉGIQUE

Axe 4

Gouvernance démocratique et participation électorale

Objectif : Promouvoir les valeurs démocratiques et l'état de droit au sein de l'espace OEACP en renforçant les institutions parlementaires et en appuyant des processus électoraux crédibles. Il s'agit de créer un environnement où les organes législatifs jouent pleinement leur rôle de contre-pouvoir et où les élections dans les États membres respectent les normes internationales de transparence et d'équité.

Les composantes clés de cet axe sont :

- **Renforcement du rôle du Parlement de l'OEACP** - Valorisation et structuration accrue de l'Assemblée parlementaire de l'OEACP en tant qu'instance de contrôle, de dialogue et de formulation de recommandations stratégiques. L'initiative soutiendra des sessions parlementaires thématiques portant sur les grands enjeux (climat, commerce, paix et sécurité, migration etc.), offrira des formations aux parlementaires sur l'analyse des politiques publiques et le suivi des engagements internationaux, et facilitera les échanges entre le Parlement de l'OEACP et les parlements nationaux des États membres. L'objectif est de doter le Parlement de l'OEACP des moyens de contribuer activement à l'orientation stratégique de l'organisation et de relayer les préoccupations des populations au niveau continental.

- **Missions d'observation électorale systématiques** - Institutionnalisation d'un corps d'observateurs électoraux OEACP et déploiement de missions dans les États membres organisant des élections nationales (présidentielles, législatives) ou référendums importants. Le programme établira une méthodologie standard conforme aux meilleures pratiques internationales (déploiement d'équipes avant, pendant et après le scrutin, rapports publics, recommandations aux autorités électorales). Ces missions seront menées en coordination avec d'autres organisations (Union africaine, CARICOM, Forum du Pacifique, UE, Commonwealth, Francophonie, etc.) pour assurer complémentarité et crédibilité. En assurant un suivi régulier des processus électoraux, l'OEACP encouragera le respect des processus démocratiques, dissuadera les fraudes et violences électorales, et contribuera à renforcer la confiance des citoyens dans les résultats électoraux.



Axe 5

Modernisation institutionnelle et renforcement des capacités

Objectif : Accroître les performances internes de l'OEACP afin de garantir une exécution optimale de son mandat et de ses ambitions. Cela implique d'améliorer les processus de travail, d'assurer le suivi effectif des décisions prises par les instances dirigeantes, et de renforcer les compétences du personnel et des acteurs impliqués.

Les composantes clés de cet axe sont :

- **Modernisation des outils et processus de gestion** - Introduction de systèmes de gestion intégrés et performants au sein du Secrétariat. L'initiative financera par exemple la mise en place de logiciels de planification et de suivi-évaluation, la numérisation des archives et des flux documentaires, et l'adoption de procédures de gestion axées sur les résultats. Cette transformation numérique et organisationnelle visera à accroître l'efficacité du Secrétariat, à améliorer la transparence des opérations et à faciliter la prise de décision basée sur des données fiables.
- **Dispositif de suivi des décisions institutionnelles** - Création d'un mécanisme formalisé pour suivre l'application des règlements, résolutions et décisions émanant des organes de l'OEACP (Sommet des chefs d'État, Conseil des ministres, Comité des ambassadeurs,

etc.). Concrètement, il s'agira d'établir un registre central des décisions, assorti pour chacune d'un plan d'action, de responsables désignés et d'échéances. Des rapports de suivi seront régulièrement préparés et présentés aux instances concernées pour faire le point sur l'état de mise en œuvre et relancer, le cas échéant, les actions en retard. Un tel dispositif améliorera la redevabilité interne et garantira que les orientations stratégiques décidées au plus haut niveau se traduisent bien en actes.

- **Programme transversal de renforcement des capacités** - Élaboration d'un programme global de formation et de renforcement des capacités, bénéficiant tant au personnel du Secrétariat qu'aux cadres des institutions des États membres. Ce volet comprendra par exemple des ateliers de formation thématiques (négociation commerciale, finance climatique, suivi-évaluation de projets, leadership stratégique, etc.), des échanges de personnel (détachements temporaires entre le Secrétariat et les ministères nationaux pour partager les expériences) et le développement de modules d'e-learning disponibles à l'échelle de l'OEACP. En investissant dans le capital humain de l'organisation et de ses membres, ce programme transversal créera une base de compétences élargie et durable.

2. VISION STRATÉGIQUE

2.2. La Maison ACP

Au cours de l'exercice 2025, l'acquisition du **nouveau siège de l'OEACP** à Bruxelles s'est imposée comme une **décision structurante**, dépassant largement une simple opération immobilière. Elle a constitué un choix de **gouvernance et de souveraineté institutionnelle**, destiné à sécuriser durablement les fonctions statutaires de l'Organisation, à stabiliser ses conditions de travail et à **renforcer sa crédibilité auprès des États membres et des partenaires**.

Cette décision s'inscrit dans un contexte de transition immobilière complexe, marqué par la vente de l'ancienne Maison ACP et par la contrainte d'occupation temporaire des bureaux provisoires, sans possibilité de prolongation. Face à ces contraintes, le Secrétariat a privilégié **une solution pérenne**, permettant d'assurer la continuité du service, **la planification à long terme et la maîtrise des risques** liés aux solutions transitoires (incertitudes contractuelles, coûts récurrents, limitations fonctionnelles).

L'achat du nouveau siège traduit un ancrage durable de l'OEACP dans l'écosystème bruxellois des Organisations internationales. La maîtrise d'un siège stable constitue un signal institutionnel fort : elle consolide **l'identité de l'Organisation**, renforce sa visibilité diplomatique et contribue à **la qualité de l'accueil des délégations**, réunions statutaires et consultations techniques. Le nouveau siège est situé au sein de l'immeuble Woluwe Heights (**Avenue des Communautés 110 / Rue de Bretagne 22, 1200 Woluwe- Saint-Lambert**) et comprend un ensemble immobilier conséquent : 2 396 m² (3^{ème} étage) et 1 198 m² (4^{ème} étage), un espace d'archivage de 133 m² et 117 places de parking.

Sur le plan opérationnel, la transition a été conduite selon une logique de **“zéro rupture”**. Dans un calendrier resserré, le Secrétariat a obtenu un accès anticipé au nouveau siège à compter du 1^{er} août 2025, à la suite de la signature d'une offre d'achat le 18 juillet 2025, ce qui a permis d'organiser progressivement le déménagement et de **préserver la continuité des activités institutionnelles**. L'acte d'acquisition a été signé le 12 septembre 2025 par le Secrétaire général, S.E. M. Moussa Saleh Batraki, assurant la sécurisation juridique de l'opération et la stabilité du dispositif.



Cette démarche doit être comprise comme **une restructuration patrimoniale et un investissement institutionnel** : elle vise à sécuriser l'outil de travail du Secrétariat et à accroître la prévisibilité des conditions de fonctionnement. Elle réduit l'exposition aux risques immobiliers (dégradations, incertitudes et coûts exceptionnels) et place l'Organisation dans une trajectoire plus lisible sur le plan budgétaire et administratif, tout en **consolidant les capacités d'accueil et de représentation**.

Au-delà de l'acquisition elle-même, l'enjeu stratégique réside désormais dans la pleine fonctionnalité du siège : **aménagement et modernisation** des espaces de réunion, équipements adaptés, sécurisation, organisation des archives, et amélioration des conditions d'accueil des délégations. Le nouveau siège doit permettre à l'OEACP de tenir ses réunions en présentiel dans des conditions à la hauteur de son mandat, de renforcer l'efficacité interne, et d'**améliorer l'expérience institutionnelle des États membres** au sein de la Maison commune de l'Organisation.

En définitive, l'achat du nouveau siège doit être présenté comme une décision stratégique à plusieurs dimensions : un choix de stabilité et de souveraineté institutionnelle; une garantie de continuité opérationnelle ; une gestion patrimoniale prudente appuyée par la transformation d'un actif ; et un levier de modernisation au service de la gouvernance, de la diplomatie et de la crédibilité de l'OEACP. Cette décision renforce durablement la capacité du Secrétariat à remplir son mandat, dans un environnement de travail sécurisé, identifiable et tourné vers l'avenir.

3. ACTIONS POLITIQUES ET PROGRAMMATIQUES

L'année 2025 a constitué un pont transformateur pour le Secrétariat de l'OEACP. Sous la direction du Secrétaire général, S.E. M. Moussa Saleh BATRAKI, le Secrétariat a fait l'objet d'une réorganisation stratégique visant à rationaliser l'exécution des politiques et des projets.

Un développement central a été la création du **Département des politiques et des programmes** à la suite de l'approbation de la nouvelle structure organisationnelle du Secrétariat de l'OEACP par la réunion du Conseil des ministres en mai 2025. Un élément clé de cette restructuration a été **la fusion des départements Transformation économique durable et commerce (SETT) et Macroéconomie, financement du développement et programmation (MFDP)** pour former la nouvelle **Unité économie et commerce**. Cette consolidation permet de veiller à ce que la politique économique soit directement informée par les réalités de la programmation.

D'autres évolutions structurelles incluaient :

- Le Département Environnement et action climatique a été élevé au rang d'**Unité de résilience climatique (CRU)** ;
- Les Affaires politiques et humanitaires ont été renommées **Département de la gouvernance et des politiques publiques (GPPD)**.

Une proposition a été soumise au cours du premier semestre de l'année en vue de reformuler les sous-comités et groupes de travail de l'OEACP à la lumière de la nouvelle structure organisationnelle. Toutefois, bien que cette activité ait été engagée, elle a été suspendue à la suite de l'interruption des travaux des différents sous-comités de l'OEACP, laquelle a coïncidé avec le départ de plusieurs membres du personnel à la fin juin 2025. Par souci de simplification, les activités recensées au cours de l'année écoulée seront examinées sous l'appellation actuelle des entités, à savoir : **Unité de résilience climatique, Unité économie et commerce, Unité gouvernance et politique publique**.





3.1. Faits marquants 2025

3.1.1. Unité de résilience climatique

Atelier sur la justice climatique (25-26 septembre 2025)

Organisation à Bruxelles d'un atelier de deux jours, parrainé par la Fondation **FILE (Foundation for International Law of the Environment)**, sur la mise à profit de l'avis consultatif (AC) de la Cour internationale de Justice (CIJ) relatif à l'action climatique.

L'objectif de cet atelier était d'**examiner les stratégies permettant de tirer parti de l'avis consultatif de la Cour internationale de Justice (CIJ)** sur les obligations des États au regard des changements climatiques. L'événement a réuni des représentants des États membres de l'OEACP, des diplomates, des experts juridiques, des ONG, des initiatives cli-

matiques dirigées par des jeunes et des Organisations communautaires œuvrant en faveur de la justice climatique. Les participant(e)s ont examiné les modalités selon lesquelles les États membres de l'OEACP peuvent traduire l'avis de la CIJ en politiques et cadres d'action concrets pour faire progresser la justice climatique et le développement durable.

L'avis consultatif de la CIJ, rendu en juillet 2025, fournit une interprétation juridique des obligations des États en matière d'atténuation des changements climatiques, d'adaptation et de coopération internationale au titre du droit international coutumier et des principaux traités, notamment la CCNUCC, l'Accord de Paris et la CNUDM. Cet avis est le résultat d'une **initiative mondiale** ▶▶

3. ACTIONS POLITIQUES ET PROGRAMMATIQUES

►► menée par le Vanuatu et soutenue par le Secrétariat de l'OEACP et d'autres États membres depuis 2022. S'appuyant sur cette dynamique, l'OEACP a organisé l'atelier de Bruxelles afin de renforcer sa réponse collective, tant sur le plan juridique que politique.

À l'issue de l'atelier, il a été convenu que :

Le Secrétariat de l'OEACP :

- Finaliserait et diffuserait, par les canaux appropriés, les Termes de référence (TdR) approuvés du Groupe de travail de l'OEACP sur l'avis consultatif de la CIJ.
- Coordonnerait la collaboration interrégionale et élaborerait une stratégie commune en vue de la soumission d'une résolution/déclaration de l'OEACP à la COP30, en novembre 2025 à Belém (Brésil).
- Élaborerait des supports

de sensibilisation afin de renforcer l'engagement des États membres.

Les États membres :

- Intégreraient les conclusions de la CIJ dans leurs cadres et législations nationaux relatifs au climat.
- Mettraient en place des groupes de travail juridiques nationaux chargés d'assurer le suivi de l'avis consultatif.
- Soutiendraient le plaidoyer en faveur d'une résolution de suivi de l'Assemblée générale des Nations Unies qui réaffirme les obligations des États.

Ces résultats ont été confirmés lors d'une réunion extraordinaire du Sous-comité de l'OEACP sur le développement durable, le 20 octobre 2025, puis reflétés dans la déclaration du Secrétaire général diffusée à la COP30 à Belém (Brésil).





Table ronde ambassadeurs des PEID (1^{er} octobre 2025)

En collaboration avec la **Représentation de l'Irlande** auprès de la Belgique, le Secrétariat de l'OEACP a organisé la deuxième réunion annuelle de haut niveau entre les ambassadeurs du **Forum des petits États insulaires en développement (PEID)** de l'OEACP et la Représentation permanente de l'Irlande auprès de l'**Union européenne** à Bruxelles.

La réunion visait à renforcer le dialogue, à intensifier la collaboration et à identifier les priorités stratégiques pour **soutenir le développement durable et la résilience des PEID** de l'OEACP. Elle a fourni une plate-forme d'échanges ciblés sur l'action climatique, la gouvernance durable des océans, la mobilisation des ressources et les réformes de l'architecture financière, en cohérence avec les cadres mondiaux de développement durable et les processus multilatéraux en cours.

La session a été largement suivie par des représentants diplomatiques des régions des **Caraïbes**, du **Pacifique**, de l'**océan Indien** et de l'**Atlantique**, témoignant d'un engagement politique fort au sein du Forum des PEID. Des délégations

étaient présentes notamment d'Antigua-et-Barbuda, des Bahamas, de la Barbade, de la Dominique, de la Grenade, du Guyana, d'Haïti, de la Jamaïque, de Saint-Kitts-et-Nevis, de Sainte-Lucie, de Saint-Vincent-et-les-Grenadines, du Suriname, de Papouasie-Nouvelle-Guinée, des Samoa, du Vanuatu, des Comores, de Maurice, des Seychelles, des Maldives, du Cabo Verde et de la Guinée-Bissau.

La diversité et le rang des participant(e)s ont mis en évidence l'engagement collectif des États membres à faire avancer les priorités des PEID de l'OEACP, notamment la mise en œuvre de l'avis consultatif de la CIJ sur les obligations des États au regard des changements climatiques, l'Initiative de Bridgetown 3.0, le suivi de la Conférence des Nations Unies sur les océans et le renforcement de la coopération avec l'Irlande en amont de sa présidence de l'UE en 2026.

3. ACTIONS POLITIQUES ET PROGRAMMATIQUES

3.1.2. Unité économie et commerce

L'unité a renforcé l'engagement du secteur privé par le biais d'initiatives diplomatiques et techniques de haut niveau :

Partenariats industriels (7 février 2025)

Visite au niveau ambassadeur de l'usine de recyclage des métaux d'**UMICORE** en Belgique, axée sur l'établissement de partenariats en appui à l'économie circulaire.

Développement du secteur privé (11-14 février 2025)

Organisation de la réunion du Forum des entreprises de l'OEACP et du Dialogue de haut niveau sur le développement du secteur privé, intitulé « Façonner l'avenir : faire progresser le développement du secteur privé pour un OEACP résilient et prospère ». L'événement a été organisé et financé en partenariat avec la Commission européenne et le Secrétariat de l'OEACP. Il a réuni plus de 100 décideurs, entrepreneurs, associations professionnelles, organisations d'appui aux entreprises, partenaires internationaux de développement et autres parties prenantes clés

de l'ensemble des régions de l'OEACP. En mettant en lumière des exemples de réussite, des défis et des solutions innovantes, l'événement a offert une plate-forme d'échange de bonnes pratiques et de leçons tirées de la mise en œuvre de la Stratégie-cadre OEACP-UE pour le développement du secteur privé, dotée de 600 millions d'euros et financée par le 11e Fonds européen de développement (FED). Ce processus de partage des connaissances est essentiel pour affiner les stratégies de développement du secteur privé (PSD) et promouvoir des modèles de croissance économique évolutifs et durables, et l'événement s'est avéré être une clôture appropriée du Programme Business ACP, chargé de la mise en œuvre de la stratégie depuis 2018.





Coopération Sud-Sud (2-6 avril 2025)

Participation d'une délégation de l'OEACP au salon Startup Mahakumbh en Inde. Trois jeunes entreprises de l'OEACP - AI Innovation Lab, Entrepre-

neurs of Greatness et Kahuto Pacific - ont été sélectionnées de manière indépendante pour participer au salon Startup Mahakumbh, parrainé par Startup/Invest India. Cet événement a permis aux jeunes entreprises de l'OEACP d'être présentées à des milliers d'investisseurs et de partenaires potentiels.

Diplomatie financière (24 juin 2025)

Visite au niveau ambassadeur au Luxembourg pour renforcer les relations avec la Banque européenne d'investissement (BEI).

Webinaire de la Journée mondiale des MPME de l'OEACP (26 juin 2025)

Appui au Forum des entreprises de l'OEACP pour l'organisation du webinaire de la Journée mondiale des MPME de l'OEACP.

Politique en faveur des PME (22-24 juillet 2025)

Participation du Secrétariat de l'OEACP à la première réunion ministérielle sur les PME, organisée par l'ITC à Johannesburg (Afrique du Sud).

3. ACTIONS POLITIQUES ET PROGRAMMATIQUES

3.1.3. Bureau de Genève : Programme CEHDI

Le Bureau de Genève a poursuivi sa supervision essentielle du Programme CEHDI (Consolidation of the Education and Health Data Infrastructure), facilitant la prise de décision fondée sur des données probantes dans les régions de l'OEACP.

3.1.4. Unité gouvernance et politique publique

Économie créative : deuxième formation de renforcement des capacités à Bali (Indonésie)

L'Organisation des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (OEACP) a réaffirmé son engagement à renforcer les industries créatives et culturelles (ICC) dans l'ensemble de ses États membres en participant à la deuxième édition annuelle du Programme de formation de renforcement des capacités de l'OEACP dans le domaine de l'économie créative, organisée à Bali (Indonésie). Le programme, qui s'est tenu du 26 octobre au 1er novembre 2025, a souligné le potentiel significatif de l'économie créative en tant que pilier de la croissance inclusive et du développement durable.

Un cadre de coopération interrégionale

(BDI) de Denpasar, le ministère des Affaires étrangères, l'Ambassade d'Indonésie à Bruxelles et Indonésien AID (La formation est le fruit d'un partenariat structurant entre l'OEACP et le Gouvernement de la République d'Indonésie, associant notamment le Centre de formation industrielle LDKPI).

Cette initiative illustre une coopération Sud-Sud réussie et un échange interrégional, comme l'a souligné le Secrétaire général de l'OEACP, S.E. M. Moussa S. BATRAKI, qui a salué cette collaboration comme un modèle de promotion d'une prospérité partagée. L'Indonésie, pays à l'origine de la Conférence mondiale sur l'économie créative (WCCE) depuis 2018, est déterminée à encourager une coopération internationale significative dans ce secteur. Au cours de la semaine, le Secrétaire général a également engagé des discussions de haut niveau avec le Gouvernement de la République d'Indonésie à Jakarta et a rencontré le Secrétaire général de l'ASEAN (Association des nations de l'Asie du Sud-Est). Ces échanges ont porté sur l'intensification de la collaboration et du partenariat avec l'OEACP.



3.2. Renforcement des capacités du secteur créatif

Soixante délégué(e)s issus de 33 pays membres de l'OEACP ont participé à des sessions intensives et interactives, en salle et sur le terrain, axées sur le renforcement de l'écosystème créatif. La formation visait à doter les participant(e)s de connaissances essentielles, d'expériences partagées et de bonnes pratiques nécessaires pour renforcer leurs secteurs créatifs nationaux, avec un accent particulier sur l'animation, la numérisation, la mode et la joaillerie.

Les principaux axes d'attention incluaient :

- Des stratégies visant à accroître la résilience et la durabilité des entreprises créatives ;
- L'exploration de moyens de promouvoir le progrès social et économique par l'économie créative ;
- Le réseautage et l'établissement de liens internationaux entre professionnels de la création et décideurs.

Les sessions ont offert une plate-forme d'échanges de perspectives diverses et de connaissances opérationnelles, que les participant(e)s sont appelé(e)s à mobiliser pour contribuer de manière significative au développement des industries créatives dans leurs pays respectifs. Des discussions sont en cours pour poursuivre la collaboration en matière de formation entre l'OEACP et le Gouvernement de la République d'Indonésie en 2026.

3.3. Mise en œuvre et suivi des programmes

Le Secrétariat continue de fournir une orientation stratégique pour la mise en œuvre d'environ 30 programmes en cours financés au titre du 11e Fonds européen de développement (FED). Ce suivi est assuré par un contrôle interne rigoureux et par la tenue de réunions statutaires des comités de pilotage, dont certaines se déroulent en dehors de la Belgique.

3. ACTIONS POLITIQUES ET PROGRAMMATIQUES

Plusieurs programmes et initiatives phares financés au titre du 11e FED sont arrivés à leur terme naturel ou ont été affectés par des changements administratifs :

Unité de résilience climatique :

- Programme de gestion de la biodiversité et des aires protégées (BIOPAMA II) : clôturé en décembre 2025 ;
- MEA (Accords multilatéraux sur l'environnement) III : officiellement achevé en décembre 2025.

Unité économie et commerce :

- Programme Business ACP : achevé en août 2025 ;
- Programme Investment Climate Reform (ICR Facility) : achevé en décembre 2025.

Unité gouvernance et politique publique :

- Programme de soutien au renforcement des systèmes de santé pour la prévention et la maîtrise des flambées de Zika et d'autres maladies à transmission vectorielle dans les Caraïbes : conclu en octobre 2025 ;
- Programme ACP-UE Culture : clôturé en décembre 2025 ;
- Rappel de juin 2025 : la Commission européenne (CE) a repris la gestion de plusieurs programmes à la suite des changements organisationnels intervenus au sein du Secrétariat de l'OEACP.

3.4. Défis stratégiques

3.4.1. Plateforme de gestion des connaissances sur le développement du secteur privé (PSD) de l'OEACP

Cette plate-forme de gestion des connaissances, www.businessacp.com, a été mise hors ligne en juillet. Grâce à une action décisive du département, la suppression de milliers de bonnes pratiques en matière de développement du secteur privé a pu être évitée et la plate-forme a été remise en ligne en novembre 2025. Les coûts opérationnels liés à l'hébergement de la plate-forme ont été approuvés pour 2026.



3.4.2. Assemblées parlementaires régionales (APR)

Le lancement des Assemblées parlementaires régionales, à commencer par l'APR Caraïbes en février 2026, représente un défi important. Le Secrétariat ne dispose pas actuellement des experts législatifs et techniques spécialisés nécessaires pour fournir un appui adéquat à ces nouveaux organes institutionnels mandatés au titre de l'Accord de Samoa. Il s'efforcera néanmoins de remplir ce rôle au mieux des ressources disponibles.

3.5. Perspectives pour 2026 : approbation du budget opérationnel, assemblées parlementaires régionales et sommet des chefs d'État et de gouvernement

3.5.1. Approbation du budget opérationnel

En décembre 2025, le Conseil des ministres de l'OEACP a approuvé le budget 2026. Cette approbation inclut des activités de programme ainsi qu'un budget pour la participation à des conférences et missions. Bien que ce budget soit sensiblement réduit par rapport aux budgets départementaux antérieurs, il reflète les graves difficultés financières auxquelles le Secrétariat est actuellement confronté. Parmi les activités prioritaires du Département pour l'année à venir figure le lancement du Groupe de travail sur la CIJ, il étant à noter que la Conférence ministérielle sur les océans, la pêche continentale et les questions connexes, qui devait se tenir dans les Caraïbes, a été reportée à 2027, échéance à laquelle il est espéré que la situation financière de l'Organisation se sera améliorée.

3.5.2. Assemblées parlementaires régionales

Les Assemblées parlementaires régionales offriront la possibilité de mettre en valeur le travail mené par le Secrétariat de l'OEACP et ses partenaires en appui au développement

3. ACTIONS POLITIQUES ET PROGRAMMATIQUES

durable dans les États membres de l'OEACP, avec des retombées positives pour la vie de milliards d'habitants des pays membres de l'OEACP :

- Caraïbes : Antigua-et-Barbuda, 16-20 février 2026 ;
- Afrique : Côte d'Ivoire, du 4 au 11 mai 2026 ;
- Pacifique : Bruxelles ou Irlande, décembre 2026.

3.5.3. Sommet des chefs d'État et de gouvernement de l'OEACP

La priorité pour 2026 est le 11^{ème} Sommet de l'OEACP des chefs d'État et de gouvernement, qui se tiendra à Malabo (Guinée équatoriale) du 27 au 29 mars 2026.

En marge du Sommet, le Département organisera trois événements phares :

- Sommet des affaires de l'OEACP : pour définir la nouvelle stratégie en matière de secteur privé ;
- Forum des PEID : pour traiter des vulnérabilités particulières des petits États insulaires en développement ;
- Forum des femmes : pour intégrer l'égalité de genre dans le partenariat OEACP-UE ;
- Forum paix et sécurité (à confirmer).

Il est attendu que le Sommet de Malabo fournisse des orientations claires quant à l'avenir du Secrétariat de l'Organisation des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (OEACP) et de ses organes institutionnels.

THE FUTURE OF ACP STARTS NOW



1975-2025

**JOIN THE SUMMIT
OF THE 50 YEARS**

27-29 MARCH 2026

MALABO, EQUATORIAL GUINEA

4. COMMUNICATION, VISIBILITÉ ET RAYONNEMENT

4.1. TIC

4.1.1. Transformation numérique et services TIC

En 2025, le Secrétariat a poursuivi la mise en œuvre de son agenda de transformation numérique en tant que levier central de la réforme institutionnelle, de l'efficacité opérationnelle et de la prestation de services. S'appuyant sur les investissements réalisés précédemment, l'accent a été mis sur **le passage du déploiement des systèmes à leur adoption effective**, à leur fiabilité et à une gouvernance renforcée. Les services TIC ont soutenu les opérations quotidiennes dans les domaines de l'administration, de la diplomatie, de la communication et de la coordination avec les États membres et les partenaires, avec une priorité donnée à des solutions sûres, simples d'utilisation et générant des gains mesurables en matière d'efficacité, de transparence et de résilience.

4.1.2. Systèmes d'entreprise et modernisation administrative

Une étape majeure en 2025 a été la mise à niveau et la poursuite de l'opérationnalisation du système de planification des ressources de l'Organisation (ERP) (Odoo), avec la transition de la version Community (v16) vers la version Enterprise (v19). Cette transition **renforce la modernisation des processus administratifs et financiers** du Secrétariat en améliorant l'intégrité des données, en rationalisant les flux de travail et en renforçant les capacités de reporting, de suivi et de contrôle. À mesure que la plateforme passe de la phase de mise en œuvre à une utilisation pleinement opérationnelle, elle devrait améliorer la coordination entre services, renforcer la redevabilité et consolider les contrôles internes. **Le système ERP demeure un pilier de l'architecture administrative moderne du Secrétariat et une base évolutive pour les réformes futures.**

4.1.3. Environnement de travail numérique et collaboration

Le Secrétariat a renforcé son environnement de travail numérique grâce à une utilisation élargie d'outils de collaboration et de productivité basés sur le cloud, notamment **Microsoft 365 Business Premium**. Ces outils ont amélioré la gestion documentaire, la communication interne et la coordination entre départements et sites, tout en soutenant des modalités de travail flexibles et la continuité des activités. Des mesures de sécurité gérées de manière centralisée—telles que la gestion des accès et la protection des terminaux—ont contribué à la protection des données organisationnelles. L'augmentation du taux d'adoption a généré des gains de productivité et un environnement de travail plus connecté et plus résilient.



4.1.4. Présence numérique institutionnelle

En étroite collaboration avec l'équipe interne de revue du site web, des progrès ont été réalisés en vue de finaliser **le nouveau site institutionnel de l'Organisation**. Cette plateforme constitue un outil essentiel de visibilité, de transparence et d'engagement auprès des États membres, des partenaires et du public. L'encadrement technique a permis d'assurer l'alignement avec les exigences en matière de cybersécurité, d'accessibilité, de performance et de protection des données. Une fois pleinement opérationnel, le site servira de portail principal pour l'information institutionnelle et les communications officielles.

English French Portuguese Spanish

ORGANISATION DES ÉTATS D'AFRIQUE, DES CARAÏBES ET DU PACIFIQUE

À propos de nous Notre travail Actualités et médias Ressources Domaines d'intervention

11e Sommet des chefs d'État et de gouvernement de l'OEACPS

Afrique
Favoriser une croissance durable et une intégration plus poussée dans l'économie mondiale.

Caraïbes
S'unir pour le développement, la résilience et une coopération régionale renforcée.

Pacifique
Les nations insulaires en tête de la lutte contre le changement climatique et de la construction d'un avenir durable.

Depuis Près De 50 Ans, L'Organisation Des États D'Afrique, Des Caraïbes Et Du Pacifique (OEACPS) Défend La Diplomatie, Le Développement Et La Coopération Mondiale Dans Les Pays Du Sud.

Une seule voix, trois régions, soixante-dix-neuf nations

4. COMMUNICATION, VISIBILITÉ ET RAYONNEMENT

4.1.5. Environnement de travail Services de conférence et engagement hybride

Afin de répondre à l'importance croissante de la diplomatie hybride et virtuelle, le Secrétariat a poursuivi la modernisation des services de conférence et des systèmes audiovisuels. Ces améliorations renforcent la fiabilité et la qualité des réunions de haut niveau, des sessions statutaires et des engagements internationaux, en permettant une participation efficace quel que soit le lieu, et en consolidant la capacité du Secrétariat à réunir et à faciliter les délibérations dans un environnement de plus en plus numérique.

4.1.6. Cybersécurité, contrôle des accès et gouvernance des données

La cybersécurité et la protection de l'information sont restées des priorités tout au long de 2025. Le Secrétariat a renforcé les contrôles d'accès, amélioré la supervision des actifs de données hébergés dans le cloud et consolidé les dispositifs de sauvegarde et de reprise. Ces mesures soutiennent la confidentialité, l'intégrité et la disponibilité des informations institutionnelles, tout en renforçant la conformité aux exigences applicables en matière de protection des données et de gouvernance. Une gouvernance robuste des données est désormais indispensable pour assurer la confiance, la continuité et la résilience institutionnelle.

4.1.7. Prestation des services TIC et appui opérationnel

Les services TIC ont continué d'assurer un appui opérationnel essentiel grâce à une assistance technique réactive, au support aux utilisateurs et à une coordination efficace des prestataires externes. L'appui a couvert les systèmes d'entreprise, les outils de collaboration, les services de conférence et les communications institutionnelles. Le soutien technique aux activités médiatiques et de communication—y compris la diffusion numérique et la couverture des événements—a également renforcé la visibilité et le rayonnement de l'Organisation. Une gestion efficace des fournisseurs a contribué à la qualité du service, au rapport qualité-prix et à la réduction des risques.



4.1.8. Perspectives

Le programme de transformation numérique mis en œuvre en 2025 a renforcé la capacité opérationnelle et la résilience institutionnelle du Secrétariat. La poursuite des progrès nécessitera des investissements soutenus dans les systèmes, le développement des compétences du personnel et les cadres de gouvernance, afin de maintenir des opérations sûres, efficaces et transparentes, et de soutenir le mandat de l'Organisation ainsi que ses réformes futures.

4.2. Communication réseaux sociaux

Depuis l'entrée en fonction de Son Excellence le Secrétaire général, Monsieur Moussa Saleh Batraki, la communication visuelle et numérique de l'Organisation des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (OEACP) a fait l'objet d'une restructuration en profondeur. Cette évolution a répondu à un double objectif : moderniser l'image institutionnelle de l'Organisation et renforcer l'efficacité de ses outils de communication. Au cours de l'année 2025, un ensemble d'actions concrètes a été mis en œuvre afin d'améliorer la visibilité de l'OEACP, d'accroître la qualité des contenus diffusés et de structurer durablement les processus de production. Ces actions ont porté aussi bien sur les réseaux sociaux, la production audiovisuelle, les relations presse, que sur les supports institutionnels et les espaces internes.

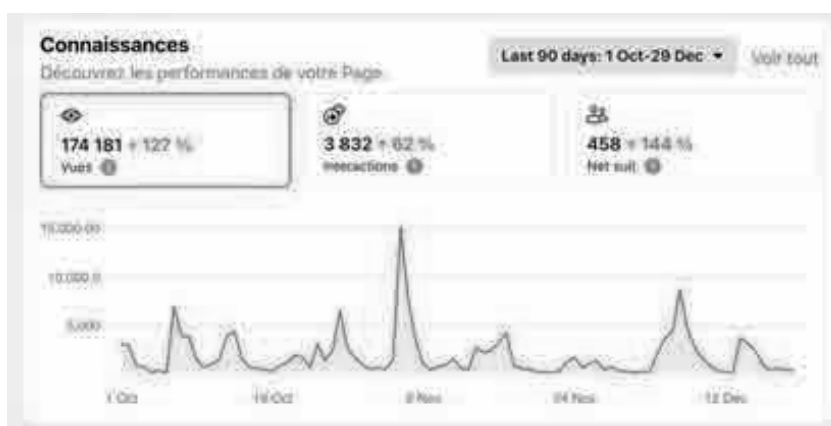
4.3. Communication, visibilité et réseaux sociaux : Renforcement de la visibilité de l'OEACP

L'année 2025 a été marquée par une montée en puissance progressive de la communication numérique de l'OEACP, tant en volume qu'en qualité. Un effort particulier a été porté sur la structuration de la présence en ligne et sur la cohérence des messages diffusés à travers les différentes plateformes.

4. COMMUNICATION, VISIBILITÉ ET RAYONNEMENT



La communication institutionnelle s'appuie principalement sur les réseaux sociaux **X** (Twitter), **LinkedIn** et **Facebook**, ce dernier constituant le principal levier d'audience de l'Organisation avec plus de **13 000 abonnés**. Sur les 90 derniers jours (1^{er} octobre - 29 décembre 2025), les indicateurs de performance de la page Facebook institutionnelle font apparaître une évolution significative :



- 174 181 vues, soit une augmentation de **+127%**
- 3 832 interactions, en hausse de **+62%**
- 458 nouveaux abonnés nets, représentant une progression de **+144%**

Ces résultats traduisent un changement d'échelle dans la portée des publications. Là où l'activité se limitait auparavant à un rythme moyen de 1 publication/semaine, la communication repose désormais sur une diffusion régulière et structurée, avec une moyenne de trois publications par semaine, relayées simultanément sur l'ensemble des plateformes.

Cette évolution est le résultat d'un travail combinant augmentation de la fréquence de publication, amélioration qualitative des contenus visuels et éditoriaux, meilleure articula-



tion avec l'agenda institutionnel et la communication digitale ainsi qu'une narration plus incarnée autour des actions et déplacements du Secrétaire général à travers le monde. L'ensemble de ces ajustements a permis d'installer une dynamique mesurable et durable sur les réseaux sociaux.

4.4. Matériel audiovisuel et qualité de production

Un changement notable est également intervenu dans l'approche globale de la communication audiovisuelle. Jusqu'alors, la production de contenus reposait sur des moyens très limités, ne permettant ni une couverture systématique des activités institutionnelles ni un niveau de qualité adapté aux standards attendus.

La mise en place progressive d'un matériel audiovisuel professionnel a permis de structurer la production et d'améliorer significativement la qualité des livrables. Ce dispositif a rendu possible une couverture plus complète des activités de l'Organisation, une meilleure réactivité sur le terrain et une diffusion maîtrisée des contenus sur les plateformes numériques.

Lors d'événements majeurs, tels que la journée d'information sur le Plan National de Développement du Tchad "Tchad Connexion 2030" ou la 120^{ème} session du Conseil des ministres, la qualité des productions et l'efficacité du dispositif de communication ont été saluées par plusieurs ministres et ambassadeurs. Ces retours ont souligné la crédibilité accrue des contenus produits, aussi bien dans leur réalisation que dans leur diffusion sur les plateformes numériques.



4. COMMUNICATION, VISIBILITÉ ET RAYONNEMENT

4.5. Production audiovisuelle institutionnelle

Depuis septembre, une production audiovisuelle soutenue a été assurée afin de couvrir les activités officielles de l'OEACP et du Secrétaire général, tant au siège qu'à l'extérieur. Cette production a permis de documenter de manière systématique les temps forts institutionnels et de renforcer la valorisation visuelle des actions menées. Les contenus réalisés ont notamment porté sur :

- Des couvertures photo et vidéo d'événements institutionnels ;
- Des captations de réunions bilatérales et de sessions officielles ;
- La couverture de signatures de livre d'or ;
- Des couvertures interview des visites du nouveau siège par des ambassadeurs, ministres et partenaires ;
- La couverture des déplacements du Secrétaire général lors d'événements et de rencontres externes.
- La couverture des Workshops organisés au sein du siège et à l'extérieur.
- Les productions réalisées comprennent l'ensemble de la chaîne de production, incluant la captation photo et vidéo, le montage, l'étalonnage, les retouches, ainsi que la mise en place de sous-titrages en anglais et en français. Des interviews face caméra et des captations multi-caméras ont également été assurées lors d'événements d'envergure.

4.5.1. Direction technique et autonomie de production

La direction technique de l'ensemble du dispositif audiovisuel est assurée en interne. Elle comprend la gestion des équipements, l'organisation des captations, la mise en place des flux de production, ainsi que la coordination des étapes de postproduction et de diffusion. Cette organisation a également renforcé l'autonomie opérationnelle du service communication, en réduisant la dépendance à des prestataires externes pour les productions courantes. La structuration des processus techniques de production a ainsi contribué à professionnaliser durablement la communication audiovisuelle de l'OEACP et à assurer une continuité dans la production de contenus institutionnels.

4.5.2. Événements de haut niveau et relations presse

La communication des événements de haut niveau a été assurée de manière intégrée, couvrant l'organisation des conférences de presse, la gestion des relations avec les médias



et la diffusion des contenus institutionnels. Des conférences de presse ont été organisées, les médias pertinents identifiés et des invitations ciblées envoyées, avec un suivi rigoureux. À cette occasion, un rôle de maître de cérémonie a également été assuré, notamment dans la gestion des échanges avec les médias et l'accompagnement des prises de parole institutionnelles. Ces actions ont permis la diffusion de contenus audiovisuels sur plusieurs chaînes de TV nationales, notamment au Tchad, en République démocratique du Congo, en Guinée équatoriale, au Gabon et au Mali, ainsi que d'autres relais par des médias et magazines en ligne. Parallèlement, des supports visuels dédiés ont été conçus pour accompagner ces événements, incluant la création de flyers, la réalisation d'impressions grand format et l'adaptation de visuels (retouches et vectorisation) en vue de leur matérialisation auprès des imprimeurs. L'ensemble de ces actions a contribué à garantir une image cohérente et maîtrisée lors de chaque événement.



4. COMMUNICATION, VISIBILITÉ ET RAYONNEMENT

4.5.3. Rebranding et identité institutionnelle au sein des bureaux

Une part importante du travail de modernisation de l'identité institutionnelle de l'OEACP a consisté à rendre cette évolution visible et cohérente au sein même des espaces de travail. L'objectif était de traduire concrètement la dynamique engagée par l'Organisation dans son environnement quotidien, en assurant une continuité entre l'image institutionnelle diffusée à l'extérieur et celle vécue en interne. Dans cette optique, de nombreux éléments visuels ont été conçus et produits afin d'ancrer durablement l'identité institutionnelle au sein des bureaux du siège. Ces interventions ont permis de structurer visuellement les espaces et de renforcer la lisibilité de l'Organisation dans son fonctionnement interne.

Les réalisations ont notamment porté sur la création d'affiches, de bannières et de badges, ainsi que sur la conception de visuels appliqués aux meubles et aux surfaces vitrées. Des plaques de porte personnalisées, indiquant les noms et fonctions des membres du personnel, ont également été mises en place, contribuant à une meilleure identification des services et des rôles.

Ce travail s'est inscrit dans une logique à la fois fonctionnelle et organisationnelle, dépassant la seule dimension esthétique. Le rebranding s'est ainsi matérialisé par



**50 YEARS
79 NATIONS
ONE VOICE**





une présence tangible, quotidienne et homogène de l'identité institutionnelle, participant à la modernisation des espaces, à la professionnalisation de l'environnement de travail et au renforcement du sentiment d'appartenance au sein de l'OEACP.

4.5.4. Branding du nouveau site web institutionnel

La création d'un nouveau site web institutionnel a donné lieu à un travail de fond visant à repenser la vitrine numérique de l'OEACP. Cette plateforme constitue un outil central pour la diffusion de l'information institutionnelle et un point d'entrée stratégique pour les États membres, les partenaires et le public externe.

Le projet a couvert à la fois la direction artistique et la définition de la ligne éditoriale du site. Une segmentation claire des rubriques a été mise en place, accompagnée d'un travail de structuration et de hiérarchisation des contenus, afin de garantir une lecture cohérente des missions, des priorités et des actions de l'Organisation. Chaque section a été conçue pour répondre à des objectifs précis de clarté, de lisibilité et de cohérence institutionnelle.

Une attention particulière a été portée à l'ergonomie et à la fluidité de la navigation, permettant de proposer une interface plus intuitive que la version précédente, tout en respectant les standards actuels de la communication institutionnelle. Le site se veut

4. COMMUNICATION, VISIBILITÉ ET RAYONNEMENT

sobre, professionnel et tourné vers l'avenir, en cohérence avec l'évolution de l'OEACP et la dynamique engagée au niveau de sa gouvernance.

L'ensemble de ce travail contribue à renforcer durablement la présence numérique de l'Organisation, en mettant à disposition une plateforme alignée avec ses valeurs, ses priorités stratégiques et son positionnement institutionnel actualisé.

4.5.5. Conception et implémentation des salles de conférence - 4^{ème} étage

Dans le contexte de la nouvelle organisation des espaces du siège, un travail de réflexion et de conception a été engagé pour la réorganisation complète du 4^{ème} étage, avec pour objectif d'offrir à l'OEACP des salles de conférence à la hauteur des plus hautes exigences diplomatiques.

Cette initiative vise à créer des espaces à la fois fonctionnels et représentatifs, capables d'accueillir des délégations de haut niveau dans des conditions optimales. Le projet s'appuie sur une phase de projection avancée, incluant la modélisation en trois dimensions des espaces envisagés et des opérations de décroissement ainsi que de reconfiguration des volumes existants. L'ambition est de concevoir des salles de conférence reflétant une organisation du Sud global solidaire, structurée et tournée vers l'avenir, tant dans leur esthétique que

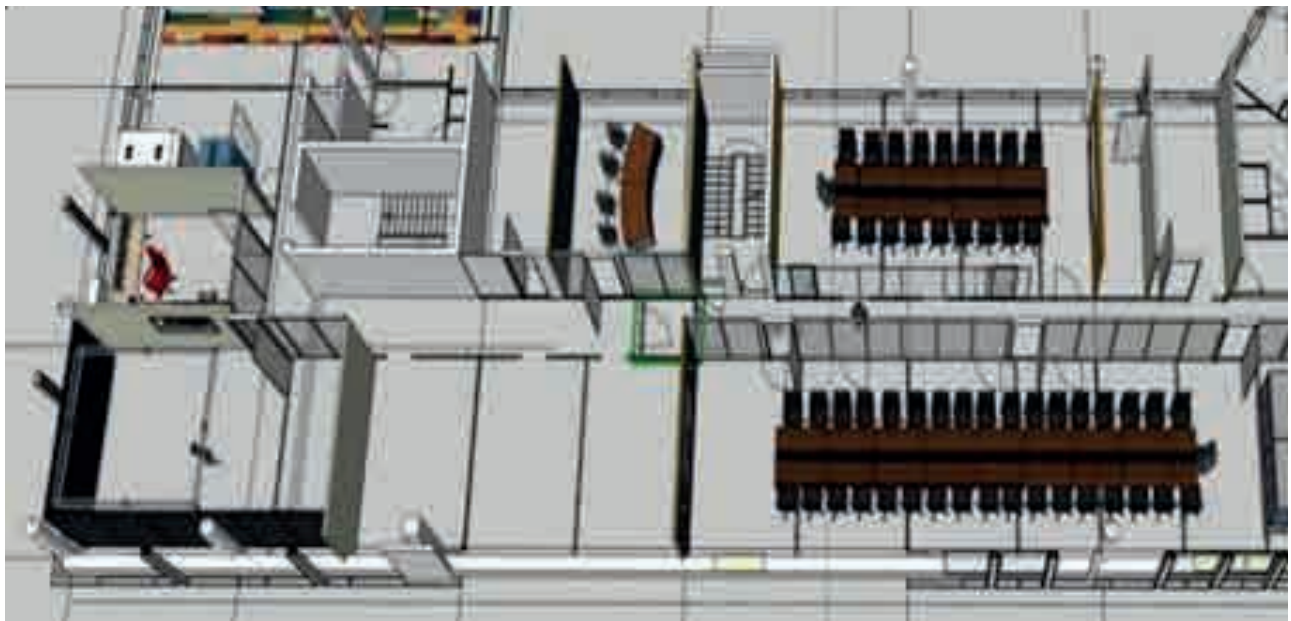
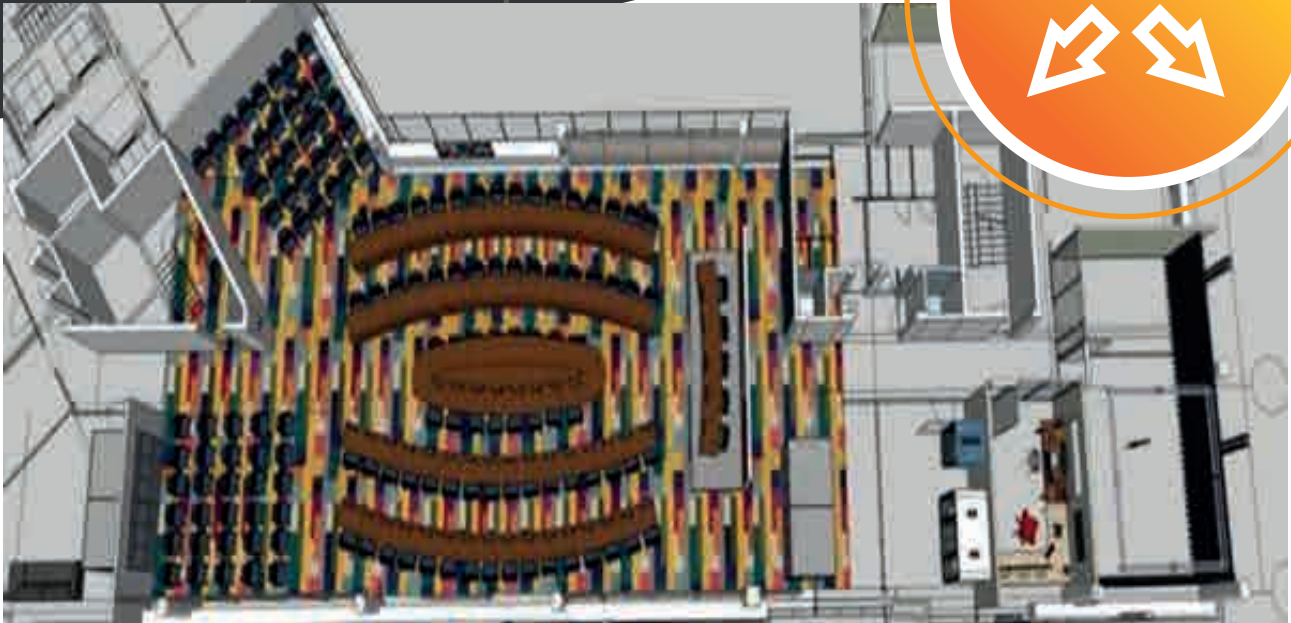
dans leur fonctionnalité.

Les travaux menés ou engagés portent notamment sur :

- La supervision de la conception et de l'aménagement de plusieurs salles de conférence au sein du siège de l'OEACP ;
- Une collaboration étroite avec les équipes techniques internes et des partenaires externes ;
- Notamment des intégrateurs audiovisuels, architectes, designers de mobilier et bureaux de design institutionnel ;
- La définition de lignes directrices esthétiques et fonctionnelles cohérentes avec l'image institutionnelle modernisée de l'OEACP ;
- L'intégration des contraintes techniques et budgétaires dès la phase de conception ;
- Le suivi de la qualité et du respect des délais à chaque étape du processus ;
- La validation des choix finaux relatifs au mobilier, à l'éclairage, à la signalétique et aux solutions audiovisuelles ;
- Une veille continue sur les standards internationaux en matière de conception de salles de conférence diplomatiques et multilingues.

Ce projet structurant participe à la modernisation durable des infrastructures du siège et à l'adaptation de l'OEACP aux exigences contemporaines de la diplomatie multilatérale.

En 2025, la communication de l'OEACP a



été profondément structurée et renforcée à l'ensemble de ses niveaux. Les réseaux sociaux ont gagné en régularité, en portée et en engagement, avec des résultats mesurables. La production audiovisuelle est passée de moyens limités à un dispositif professionnel, permettant une couverture élargie des activités institutionnelles, en interne comme à l'international. Des contenus ont été diffusés sur plusieurs chaînes nationales et relayés par des médias en ligne.

Parallèlement, l'image de l'Organisation a été rendue plus visible et cohérente au sein même du siège, un nouveau site web institutionnel a été conçu et structuré, et des projets concrets de modernisation des infrastructures ont été engagés. L'ensemble de ces actions a permis de doter l'OEACP d'outils opérationnels, fonctionnels et immédiatement exploitables, posant des bases solides pour les développements prévus en 2026.

5. PERSPECTIVES 2026

L'année 2026 s'ouvre pour l'OEACP dans un contexte à la fois exigeant et déterminant. Elle marque une phase de consolidation des choix stratégiques engagés, mais également un moment décisif pour la clarification du rôle, du positionnement et des moyens de l'Organisation dans le nouveau cadre du partenariat international issu de l'Accord de Samoa.

La priorité immédiate pour 2026 réside dans **la stabilisation du fonctionnement institutionnel et opérationnel du Secrétariat**, dans un environnement marqué par des contraintes budgétaires persistantes. L'exécution du budget opérationnel approuvé devra permettre de **recentrer l'action de l'OEACP sur ses fonctions essentielles**, en privilégiant **la cohérence stratégique, l'efficacité et l'impact**.

Dans cette perspective, l'adoption du **nouveau système de contribution** des États membres constituera un jalon majeur en 2026. Cette réforme vise à **corriger les limites du mécanisme actuel** et à **renforcer la soutenabilité financière de l'Organisation**. Le nouveau système repose sur une approche plus équitable et différenciée, fondée sur des critères plus objectifs tenant compte des capacités contributives réelles des États membres, tout en intégrant des mécanismes d'ajustement destinés à préserver la solidarité au sein de l'Organisation. Son adoption devrait contribuer à **améliorer la prévisibilité des ressources, à réduire les arriérés structurels et à renforcer la responsabilité collective** dans le financement de l'OEACP.

Parallèlement, l'année 2026 sera marquée par **le déploiement progressif des nouveaux organes institutionnels** prévus par l'**Accord de Samoa**, notamment les Assemblées parlementaires régionales. Leur mise en place représente un tournant important pour le **renforcement de la dimension démocratique** et participative de l'Organisation. Le Secrétariat accompagnera ce processus en veillant à la cohérence institutionnelle et à la complémentarité avec les structures existantes, dans le **respect des ressources disponibles**.



Sur le plan politique, le **11^{ème} Sommet des Chefs d'État et de Gouvernement**, prévu à **Malabo** en mars 2026, constituera l'événement central de l'année. Ce Sommet devra fournir **des orientations claires sur l'avenir de l'Organisation, son modèle de gouvernance et ses priorités stratégiques**. Les événements organisés en marge du Sommet - notamment le **Sommet des affaires**, le **Forum des petits États insulaires en développement** et le **Forum des femmes** - contribueront à renforcer le positionnement de l'OEACP comme plateforme de dialogue, de partenariat et d'action collective.

Enfin, 2026 devra permettre de **renforcer l'alignement entre l'Initiative PACTE** et l'**action quotidienne du Secrétariat**. L'enjeu n'est plus seulement de définir des orientations stratégiques, mais de **traduire ces ambitions en mécanismes opérationnels crédibles**, mesurables et adaptés aux réalités des États membres. À cet égard, l'amélioration des outils de suivi, de coordination interservices et de gestion des connaissances constituera un levier essentiel.

En définitive, 2026 s'annonce comme une année de vérité pour l'OEACP : une année où les choix institutionnels devront être consolidés, où les ambitions devront être hiérarchisées, et où l'Organisation devra démontrer sa capacité à évoluer, à s'adapter et à rester un acteur pertinent au service de ses États membres et de leurs populations.





Promouvoir l'unité, le développement durable et la coopération mondiale entre les pays membres.



ORGANISATION DES ÉTATS
D'AFRIQUE, DES **CARAÏBES**
ET DU **PACIFIQUE** (OEACP)



Adresse

Avenue des Communautés 110
Woluwe-Saint-Lambert
1200 Bruxelles | Belgique



Phone

+ 32 27 43 06 00



e-Contact

www.oacps.org
registry@acp.int

